

Bulletin ABPPRUM Janvier 2019

Volume 13 N° 12

Mot de la présidente

Nous sommes en début de janvier 2019. Voilà une nouvelle année qui commence dans un climat un peu différent de celui de l'an dernier, moins froid et avec peu de neige confirmant ainsi l'annonce faite par les experts et publiée par Radio Canada en août dernier « *Des années encore plus chaudes que prévu jusqu'à 2022* ». En raison du changement climatique, la planète a déjà gagné 1 °C depuis l'ère préindustrielle, ce qui correspond en moyenne à +0,01 °C par an. Selon Gernot Laganda, chargé des risques de catastrophes liées au climat au Programme alimentaire mondial (PAM), « *si la planète se réchauffe de 2°C, il y aura 189 millions de personnes supplémentaires en insécurité alimentaire. Et si c'est 4°C, on dépassera le milliard* » (Radio Canada, publié le 13 octobre 2018). Quoique ceci soit une conséquence très grave pour le futur de l'humanité, il existe beaucoup d'autres très dévastatrices pour la planète. Les experts nous disent aussi que la hausse de température peut être contrebalancée ou au contraire renforcée par nos comportements et ceux de nos gouvernements. Je me promenais hier dans la nature, c'était une journée tiède d'hiver, tout en admirant la beauté des lieux et en étant surprise de la température qu'il faisait, je me disais « Il est grand temps de chercher des solutions pour régler ce problème urgent ». Je vous invite à réfléchir.

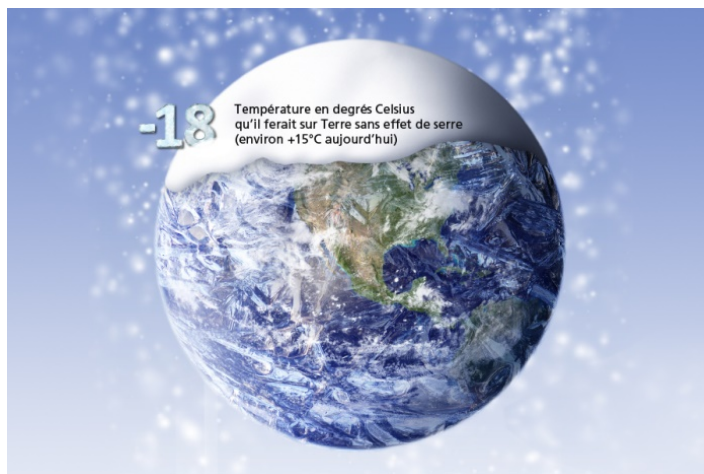
L'année 2018 fut une année riche en activités et collaborations. Nous avons atteint le défi tracé pour 2018 soit celui de la création du site Web de notre association (<https://abpprum.ca>). Plusieurs rubriques vous permettent d'avoir accès à des informations ou documents tels Statuts et règlements et Bulletin, une section photo est aussi disponible. Je vous invite à le parcourir.

C'est grâce à un Conseil d'administration dynamique, à plusieurs responsables de comités et à des membres engagés que nous avons atteint nos objectifs en 2018. Je tiens à remercier toutes ces personnes pour leur excellent travail.

.../

En 2019, nous nous engageons à poursuivre le travail dans la continuité de ce qui est déjà fait et d'innover afin de répondre à notre mission de favoriser le bien-être individuel et collectif de ses membres et le développement de l'Université.

À vous chers membres de l'ABPPRUM, je vous souhaite une année 2019 pleine de joie et de santé.



Lita Villalon, présidente

ABPPRUM.

Note : Il faisait 2 degrés Celsius à Dieppe au moment de sauvegarder cette image interactive.

Fête et souper gastronomique de Noël

La soirée de Noël a eu lieu le 6 décembre et un peu plus de 65 membres sont venus partager les plaisirs des rencontres, de la gastronomie et des chants de Noël. De délicieux hors d'œuvre, dont des huîtres, ont ouvert l'appétit des convives. Le chef Michel nous a préparé un excellent souper : soupe crémeuse à la courge rôtie, rôti de porc farci garni de pommes de terre à la dauphinoise et de légumes. Un gâteau au fromage au lait de poule (eggnog) et crème fraîche a comblé nos papilles.

Martin Waltz et Holly Waltz ont animé une chaleureuse soirée de chants de Noël, comme chefs de chœur et au piano.

Merci aux membres dévoués qui ont assuré le succès de cette fête, dans son organisation et son animation. Les photos ci-dessous ont été prises par Réjean Hall, photographe en titre de la soirée. On en trouvera d'autres sur le site Web de l'ABPPRUM.



Un invité spécial : Les membres de l'ABPPRUM ont eu le plaisir de recevoir comme invité lors de la soirée de Noël **Mathieu Lang**, président de l'ABPPUM de l'université de Moncton (sur la photo ci-dessous, Mathieu Lang est assis à côté de Lita Villalon, présidente de l'ABPPRUM). Cette invitation pourrait être le début d'une nouvelle collaboration entre les deux associations.



Assemblée générale annuelle de l'ABPPRUM du 15 novembre 2018

Conseil d'administration

Les 7 membres du Conseil d'administration de l'ABPPRUM sont demeurés en poste, soit : notre présidente Lita Villalon, le vice-président Maurice Rainville, Jeanne d'Arc Gaudet comme secrétaire, Francis Weil trésorier, la présidente sortante Lorraine Bourque, Carmel Allain-Bourque et Gilles Chiasson comme conseillère et conseiller.

Remerciements

Nos plus sincères remerciements à tous les membres engagés au Conseil d'administration et dans les comités ou dévoués à diverses tâches, qui contribuent à l'excellent fonctionnement de notre association.

Site Web de l'ABPPRUM

Rendez-vous au site web de l'ABPPRUM où vous trouverez la liste complète des membres du Conseil d'administration, agrémentée de leurs photos ainsi que la liste des membres des différents comités. On trouvera aussi sur le site tous les bulletins parus de l'ABPPRUM depuis 2015. Un merci spécial au comité d'informatique et à son président Francis Weil pour la belle présentation du site que vous pourrez consulter à <https://abpprum.ca>





Photos de l'AGA par Réjean Hall

Le Département de musique fête son 50^e anniversaire

Le Département de musique de l'Université de Moncton a souligné le 50^e anniversaire de sa fondation en grande pompe du 16 au 21 octobre 2018. Quelque 200 personnes, venues d'aussi loin que Vancouver et Amsterdam, ont répondu à l'appel. Le concert traditionnel du corps professoral a été présenté dans une salle Neil-Michaud bondée. Par la suite a eu lieu le conventum en commémoration des 50 ans du Département de musique, avec toute une fin de semaine d'activités au programme. Différentes équipes se sont affrontées pour relever des défis d'ordre musical, puis s'est tenu un *Beer Choir* au bar Le Coude, auquel les choristes ont donné une touche acadienne à ce récent phénomène nord-américain. Mais l'événement phare de la fin de semaine a été la soirée banquet au cours de laquelle la directrice du Département, Monique Richard, a rendu un hommage touchant à trois professeures et un professeur à la retraite — Martin Waltz, Sr Claudette Melanson, Sr Martine LeBlanc et Florine Després. Chacun a eu droit à une longue ovation debout en reconnaissance du rôle important de pionnier qu'ils ont joué durant les premières années du Département de musique.

Engagement des membres de l'ABPPRUM

Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick : un bref profil

Par Isabelle McKee-Allain, Ph.D., membre de l'ABPPRUM

« Sur invitation de la rédactrice de notre Bulletin, je vous soumetts un bref profil de l'organisme *Coalition pour l'égalité salariale du Nouveau-Brunswick*. Les liens avec notre Association sont nombreux et pertinents, à la fois collectivement puisque l'ABPPRUM contribue généreusement à sa campagne annuelle de financement de même qu'individuellement, par des dons et l'engagement de plusieurs de nos membres. Sans prétendre être une experte en la matière, j'y suis engagée depuis plusieurs années, en particulier depuis la retraite, en tant que membre du Comité de sollicitation lors des campagnes financières et vice-présidente francophone dans son Conseil d'administration.

La Coalition définit ainsi sa **vision** d'une société où la valeur des emplois traditionnellement ou majoritairement occupés par des femmes est reconnue et rémunérée de façon équitable et sa **mission** comme étant un regroupement de personnes et d'organismes qui fait de l'éducation et de la revendication pour l'adoption de mesures législatives adéquates afin d'assurer l'équité salariale pour toutes les travailleuses et les travailleurs des secteurs public et privé. (www.equite-equity.com, « Qui sommes-nous? »). De nombreux facteurs culturels et structurels ont contribué à cette situation et seules des mesures législatives, des lois plus précisément, pourront y remédier.

Mais soulignons quelques aspects que j'ai été à même d'observer lors de mes démarches au nom de la Coalition. Je note que plusieurs personnes confondent « égalité » et « équité », dont des politiciens lors de la dernière campagne électorale, ce qui n'est pas si mal comme point de départ mais qui porte à confusion. **L'égalité salariale** réfère aux mêmes emplois qui justifient des salaires égaux, quel que soit le genre de la personne qui l'occupe. Des postes de professeures et professeurs d'université sont un bon exemple. **L'équité salariale**, par contre, réfère à des emplois différents mais de valeur égale ou équivalente. Contrairement au mythe populaire selon lequel on comparerait des pommes et des oranges, la comparaison de postes se fait à partir de quatre facteurs : responsabilités, compétences, conditions de travail et efforts.

Des outils objectifs sont d'ailleurs disponibles pour accompagner les processus d'évaluation de postes.

Un deuxième volet observé consiste en l'argument que ce serait trop dispendieux pour les entrepreneurs. Un éditorial de l'Acadie Nouvelle y faisait référence pendant la campagne électorale, tout en ajoutant qu'une loi dans le secteur privé est inexistante dans les autres provinces canadiennes. Or l'Ontario et le Québec disposent chacune de lois pour l'équité salariale dans les secteurs privé et public et Terre-Neuve s'apprête à l'introduire. L'argument des coûts ne tient pas compte de changements législatifs historiques qui ont introduit le salaire minimum, comme exemple, et d'autres mesures d'une société qui valorise les droits de la personne et la justice sociale. De plus, en introduisant des salaires équitables, il s'agit d'une mesure pour lutter contre la pauvreté.

La Coalition pour l'équité salariale au Nouveau-Brunswick est héritière d'organismes qui au début des années 2000, se mobilisent pour revendiquer des mesures législatives, car des démarches menées par des partis politiques provinciaux pour introduire l'équité salariale sur une base volontaire n'aboutissent pas. Une première loi est adoptée en 2009 (*Loi de 2009 sur l'équité salariale*) et s'applique au secteur public : la fonction publique, les systèmes scolaire et hospitalier ainsi qu'aux corporations de la Couronne. Les changements introduits récemment (sténographes, personnel administratif du milieu scolaire, notamment) sont un aboutissement de cette loi mais démontrent aussi la lenteur du processus pour la mettre en vigueur et la vigilance requise afin d'éviter des erreurs. Parallèlement à ceci, la Coalition revendique une loi dans le secteur privé depuis plusieurs années. La province comprend un nombre très élevé d'emplois dans le secteur privé (65 à 70% des travailleuses au Nouveau-Brunswick sont dans ce secteur et ne sont donc pas protégées par la loi de 2009, selon des statistiques internes). Lors des dernières élections provinciales, grâce aux nombreuses démarches de la Coalition, plusieurs partis politiques ont appuyé le projet d'une loi pour le secteur privé. Le 13 décembre dernier, un projet de loi (Loi 4) fut introduit à l'Assemblée législative afin d'étendre l'équité salariale aux employeurs du secteur privé comptant 10 employés ou plus. Mais malheureusement, la motion fut rejetée, le Parti libéral et le Parti vert votant en faveur, le Parti progressiste-conservateur et l'Alliance des gens votant contre. (message envoyé par courriel aux membres de la Coalition intitulé « Justice différée est justice refusée », 14 décembre 2018). Il faut noter qu'à pareille date, le gouvernement fédéral adoptait un projet de loi sur l'équité salariale pour les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral!

Bref, la cause se poursuit! Nous devons continuer nos campagnes financières pour assurer la présence de notre organisme en tant qu'entité bilingue avec les coûts que cela représente, et maintenir notre lutte afin d'obtenir justice sociale. Je vous invite à consulter le site internet www.equite-equity.com afin de compléter ce bref profil par les nombreux renseignements qui y figurent.»

Hommage aux disparus

Jos Laviolette : L'Université a perdu un bâtisseur

Né à Charlo au N.-B., Joseph (Jos) Laviolette est décédé à Moncton le 24 octobre 2018, à l'âge de 89 ans. L'un des membres fondateurs de l'Association des travailleurs sociaux du N.-B., Joseph Laviolette a aussi dirigé l'école de service social de l'Université de Moncton. Louis Richard, professeur à la retraite et Claude Snow lui ont rendu un bel hommage dans une lettre à l'Acadie Nouvelle du 6 novembre 2018. «L'Acadie vient de perdre l'un de ses grands bâtisseurs en la personne de Joseph (Jos) Laviolette... Ses collègues le décrivent non seulement comme un pionnier en service social en Acadie, mais aussi comme un homme courageux et un visionnaire qui semait le goût de l'avancement professionnel chez les jeunes travailleurs sociaux. Parmi ses plus grandes réalisations, mentionnons l'instauration du baccalauréat déconcentré en service social.»

Hirondelles voyageuses

Le mois de mai au Portugal par Michel Massiéra

«Nous avons eu l'occasion de visiter le Portugal à trois reprises et toujours au mois de mai. Le Portugal se visite très bien en automobile. Le Portugal (90 000 km²) est un peu plus grand que le Nouveau-Brunswick (73 000 km²). Après avoir traversé l'Espagne, nous avons rejoint la frontière portugaise au nord afin de passer par la rive gauche (rive sud) de la vallée du fleuve Douro. La route qui domine en hauteur la vallée du Douro est sinueuse et étroite, ce qui ne plait toujours pas à tous les passagers des autos. Cependant le paysage est impressionnant avec les deux rives de la vallée couvertes de vignes.

La ville de Porto située à l'embouchure du Douro, sur sa rive droite (rive nord), a son centre historique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La vieille ville qui descend jusqu'aux quais le long du Douro (quartier de la Ribeira) est en pente et il faut être en forme pour remonter jusqu'à la cathédrale (église-forteresse du 12^e siècle) qui domine le fleuve. Le pont Luis I, symbole de la ville, relie Porto à Vila Nova de Gaia sur la rive gauche (rive sud). Il offre une vue impressionnante sur la ville.

À 100 km au sud de Porto, Coimbra, établie en pente le long du fleuve Mondego, est la ville universitaire la plus ancienne du Portugal. La vieille université (Universidade Velha) est située au sommet de la colline de l'Alcacova. On y accède par un enchevêtrement de ruelles étroites et pittoresques qui passe devant l'ancienne cathédrale (Sé Velha) de style roman du 12^e siècle.



La vieille ville de Coimbra et le fleuve Mondego

Plus au sud, sur la route vers Lisbonne, les personnes intéressées au patrimoine religieux catholique peuvent s'arrêter à Fatima, mais surtout au monastère dominicain de Batalha et au monastère d'Alcobaça (chef-d'œuvre de l'art gothique cistercien) qui sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pas très loin le petit village d'Obidos, un village fortifié, n'a que très peu évolué avec ses maisons peintes en blanc et ses remparts. C'est un haut lieu touristique du sud du Portugal.



Le village d'Obidos, sa forteresse et ses remparts

Lisbonne située à l'embouchure du Tage est la capitale et la plus grande ville du Portugal. C'est de cette ville que sont partis de nombreux navigateurs-explorateurs du XVe au XVIIe siècle. De cette époque subsiste la Tour de Belém construite de 1515 à 1521 et le Monastère des Hiéronymites (Moteiro dos Jeronimos) dont la construction a débuté en 1502. Ces deux monuments ont résisté au tremblement de terre de 1755 qui a anéanti Lisbonne aux deux-tiers. Ils sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Lisbonne possède d'autres nombreux atouts touristiques que nous avons visités ou empruntés tels le château St-Georges (Château des Maures), la place du commerce, l'élévateur Santa Just, ses vieux tramway et de nombreux musés et parcs.



Le monastère des Hiéronymites à Lisbonne et le Palais national de Pena à Sintra

À proximité de Lisbonne (25 km), il ne faut pas manquer de visiter à Sintra, le Palais national de Pena dont l'extravagance évoque le Château le Louis II de Bavière. Le

château domine la région et offre de très belles vues. À ses pieds le Domaine de Regaleira offre un parcours ésotérique initiatique dans une végétation exubérante.

Avant de regagner la région de l'Algarve tout au sud du Portugal, nous avons fait un détour par Évora et Montsaraz. Le centre ville historique d'Évora est classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de sa richesse historique et de ses palais médiévaux et renaissance. Il est possible d'avoir une vue panoramique de la ville en montant sur le toit de la cathédrale. À l'est d'Évora, aux confins du Portugal et de l'Espagne, le village de Montsaraz, village perché et fortifié aux maisons blanches, offre un panorama magnifique sur les alentours plantés d'oliviers et de chênes-lièges.



Le château de Montsaraz

Michel et Marie-Paule Massiera

L'Algarve est une région très touristique et très fréquentée en hiver par les Européens qui viennent y chercher le soleil, la chaleur et les plages de sable fin. Le Cap Saint-Vincent est le point le plus au sud-ouest de l'Europe. La vue y est impressionnante sur ses falaises rougeâtres et sur la pointe de Sagres, surtout au coucher du soleil. En revenant vers l'Est la principale ville est Faro dont la vieille ville est entourée de remparts. Les plages sont nombreuses mais peu fréquentées au mois de mai.»

Michel Massiera est professeur retraité de la Faculté d'ingénierie

Saviez-vous que...?

Quand le père Noël est juif...

Le père Noël du CAFI (Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants) est juif et il célèbre cette fête d'origine chrétienne avec des enfants dont plus de la moitié sont musulmans... Vous aurez deviné peut-être qu'il s'agit de **Francis Weil**. Depuis plusieurs années, Francis devient le père Noël au CAFI où il rencontre entre 50 et 100 enfants. *Ici Radio-Canada première* l'a reçu à l'émission *L'heure de pointe-Acadie*, le 12 décembre dernier. Francis Weil a avoué à Martine Blanchard, animatrice de l'émission, qu'il se laisse pousser la barbe chaque année 6 semaines avant Noël. Pour Francis Weil, président de la communauté juive du Grand-Moncton, «toutes les religions ont leur valeur... C'est étonnant, remarque-t-il, parce qu'on célèbre la naissance de Jésus, donc c'est une fête chrétienne, moi je suis juif et plus de la moitié des enfants sur place étaient de confession musulmane.» Un geste et des propos inspirants!



Florine Després fête ses 105 ans!

Née à Cocagne, **Florine Després** est l'une des 2 fondatrices de l'école de musique Notre-Dame d'Acadie, en 1949. Sœur Lucienne à l'époque, elle a quitté la communauté religieuse en 1968 et obtenu un poste de professeure au Département de musique et à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, fonction qu'elle a exercée jusqu'à sa retraite en 1982. Les chœurs qu'elle a dirigés ont remporté plusieurs trophées et Florine Després a été honorée à maintes reprises. La salle de musique du

pavillon Jeanne-de-Valois sur le campus de Moncton a été nommée en son honneur. Florine Després a fêté son 105^e anniversaire le 12 octobre 2018, entourée de ses amis. Elle était présente au 50^e anniversaire du Département de musique le même mois, où plusieurs anciens élèves et collègues sont venus la saluer.

D'après Margaret Patricia Eaton dans PrimeTime, winter/hiver 2018

Venez chanter le Messie : un chœur de Noël unique

Le 7 décembre 2018, à Moncton, chanteurs et chanteuses de toutes provenances et communautés linguistiques ont été invités à chanter *Le Messie*, oratorio de Georg Friedrich Haendel. Une cinquantaine de choristes ont répondu à l'invitation et se sont donné rendez-vous pour interpréter au complet le célèbre oratorio sous la direction de Carolyn Keirstead, accompagnés au piano par **Martin Waltz** et **Holly Waltz**. Parmi les participants, un bon nombre provenaient des diverses chorales de la région, francophones et anglophones. L'expérience originale a été un grand succès et pourrait être reprise l'an prochain. Une magnifique rencontre pour célébrer Noël, sans donner de spectacle, juste pour le plaisir d'unir des voix de tout horizon dans un bel oratorio.

Un grand merci aux membres qui ont contribué à ce bulletin en envoyant textes et photos. Vos envois sont très appréciés et enrichissent notre bulletin.

Nous vous remercions d'adresser vos envois à Évelyne Foëx efabpprum@gmail.com

Bonne santé et heureuse année!

Rédaction et graphisme : Évelyne Foëx, avec le soutien technique de Francis Weil